

Manifestations sur Lausanne

Les demandes peuvent être faites sur le site de la ville de Lausanne:

<http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/securite-et-economie/police-du-commerce-polcom/manifestations-et-marches.html>

<http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/securite-et-economie/police-du-commerce-polcom/manifestations-et-marches/formulaires-manifestations/annonce-et-demande-autorisation-pour-manifestation/mainArea/00/links/00/linkBinary/Demande%20%E2%80%99autorisation%20et%20annonce%20de%20manifestation%20sur%20le%20territoire%20de%20la%20commune%20de%20Lausanne.pdf>

Ne pas oublier de préciser qu'il y a un apéro (chips, flutes et vins).

Choix de l'emplacement

Les sites disponibles avec leur localisation :

<http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/securite-et-economie/police-du-commerce-polcom/manifestations-et-marches/manifestations/stands-d-information.html>

Les emplacements sont attribués selon la disponibilité, pour la place de la Palud lors de forte demande il y a un tournus des stands.

Occupation de l'espace

Vous pouvez utiliser tous les espaces de 2x2m

Autorisation de vente

Les ventes ne peuvent être effectuées que par les membres de l'association.

Les demandes rapides peuvent être faites par courriel à l'adresse suivante : polcom@lausanne.ch